



# Préparation à Solvabilité II

Analyse des réponses au questionnaire 2013  
sur la préparation des organismes d'assurance

## Sommaire

1	Introduction .....	3
2	Principaux résultats .....	3
3	Ce que Solvabilité II va changer pour les organismes.....	4
4	Le choix de la méthode de calcul des exigences de capital .....	5
5	La préparation au pilier 1.....	6
6	La préparation au pilier 2.....	6
6.1	Préparation à la mise en place des 4 fonctions clés .....	7
6.2	Progression des travaux liés au contrôle interne.....	7
6.3	Réflexion sur le principe de la « personne prudente ».....	8
6.4	L'ORSA : un chantier moins avancé.....	8
6.5	... mais les outils de gestion prospective des risques sont souvent déjà en place .....	9
7	Le <i>Reporting</i> et la qualité des données.....	10
7.1	Le <i>reporting</i> : un chantier désormais lancé .....	10
7.2	Une appropriation du <i>reporting</i> réglementaire en interne .....	10
7.3	Un point d'attention : la qualité des données.....	10
8	Conclusion.....	11

## Lexique des abréviations utilisées dans les graphes :

- **IP** : Institution de prévoyance
- **Mut** : Mutuelle soumise au code de la mutualité
- **SA** : société anonyme
- **SAM** : société d'assurance mutuelle

## 1 Introduction

Dans le cadre de la préparation à Solvabilité II, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a renouvelé en 2013 l'enquête annuelle sur le niveau de préparation des organismes à Solvabilité II. Cette enquête est menée depuis 2011.

En 2013, **445 organismes** ont participé sur les 595 contactés. Ils représentent **plus de 90% du marché Vie et 75% du marché Non Vie**<sup>1</sup>. Cet échantillon est par ailleurs représentatif du marché français dans sa composition, puisque toutes les familles de l'assurance sont représentées (mutuelles soumises au code de la mutualité, sociétés d'assurance mutuelles, sociétés anonymes et institutions de prévoyance), avec un taux de participation relativement homogène.

Les pourcentages indiqués dans cette note correspondent au nombre de participants, sans pondération en fonction de leur part de marché. Il ne s'agit par ailleurs que d'entités sur base individuelles.

**Les questionnaires qualitatifs dont sont issus ces chiffres ont été remis par les organismes en septembre 2013, c'est-à-dire lorsque la date d'entrée en vigueur de Solvabilité II était encore incertaine.**

## 2 Principaux résultats

On peut retenir deux enseignements principaux de cette enquête.

**Le premier est que le marché se déclare mieux préparé en 2013 qu'en 2012 sur l'ensemble des aspects de la directive.** Sur le pilier 1 (exigences quantitatives), pour lequel les organismes se déclarent le plus avancé, la part des répondants considérant avoir effectué plus de la moitié des travaux passe de 76% en 2012 à 91% en 2013. Cette progression concerne également le pilier 2 (exigences quantitatives). Mais **ce sont surtout les travaux relatifs à la transmission d'information à l'autorité de contrôle et au marché (pilier 3) qui progressent le plus** : la part des organismes ayant effectué plus de la moitié des travaux passe en effet de 9% en 2012 à 41% en 2013.

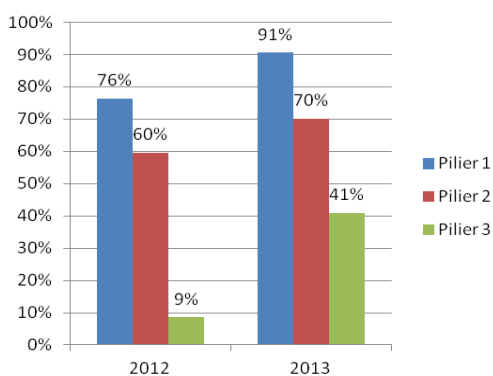


Figure 1 – Organismes se déclarant prêts à plus de 50%

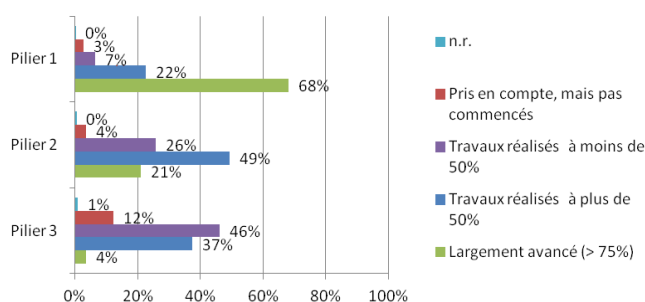


Figure 2 – Niveau de préparation par pilier

<sup>1</sup> Les parts de marché Vie sont calculées à partir des provisions techniques brutes, les parts de marché Non Vie à partir des primes acquises brutes.

**Le second enseignement est que le niveau de préparation semble de plus en plus homogène :**

- entre les piliers, comme le montre le graphique précédent ;
- mais également entre types d'organismes.

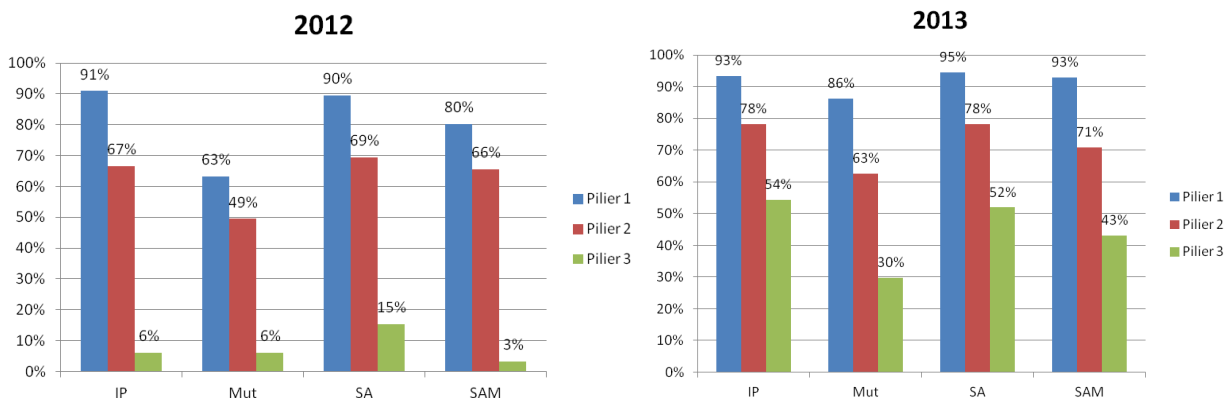


Figure 3 - Part des organismes se déclarant prêts à chacun des piliers à plus de 50% (par forme juridique)

### 3 Ce que Solvabilité II va changer pour les organismes

Les organismes anticipent **deux évolutions principales** dans la perspective de l'entrée en vigueur de Solvabilité II : **la structure des placements** (86% des répondants mène une réflexion sur le sujet) et **l'organisation interne** (53% des répondants envisagent des évolutions).

L'enquête fait par ailleurs ressortir que la politique de réassurance devrait peu évoluer. C'est aussi le cas de la tarification des produits, de l'organisation intragroupe, ainsi que de la politique de déploiement à l'international.

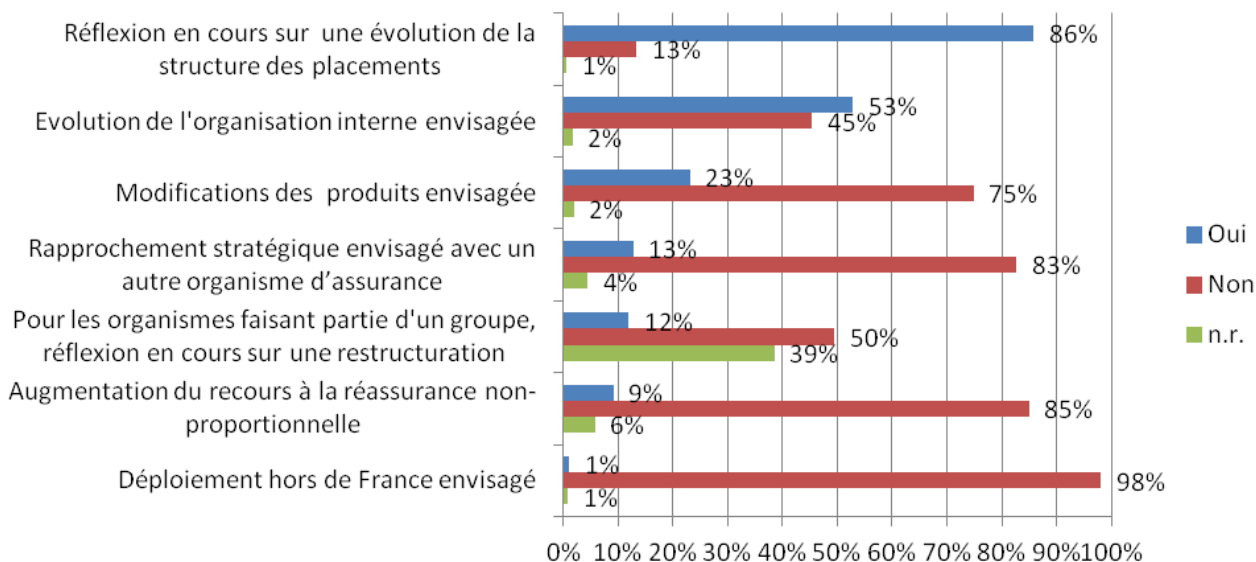


Figure 4 - Impact de Solvabilité II sur les organismes

L'impact de Solvabilité II varie toutefois en fonction du type d'entité. Ainsi, les sociétés anonymes anticipent davantage une évolution de leurs produits (43% contre 23% pour l'ensemble du marché), tandis que les mutuelles anticipent plus fréquemment un rapprochement avec un autre organisme (22% contre 13% pour l'ensemble du marché).

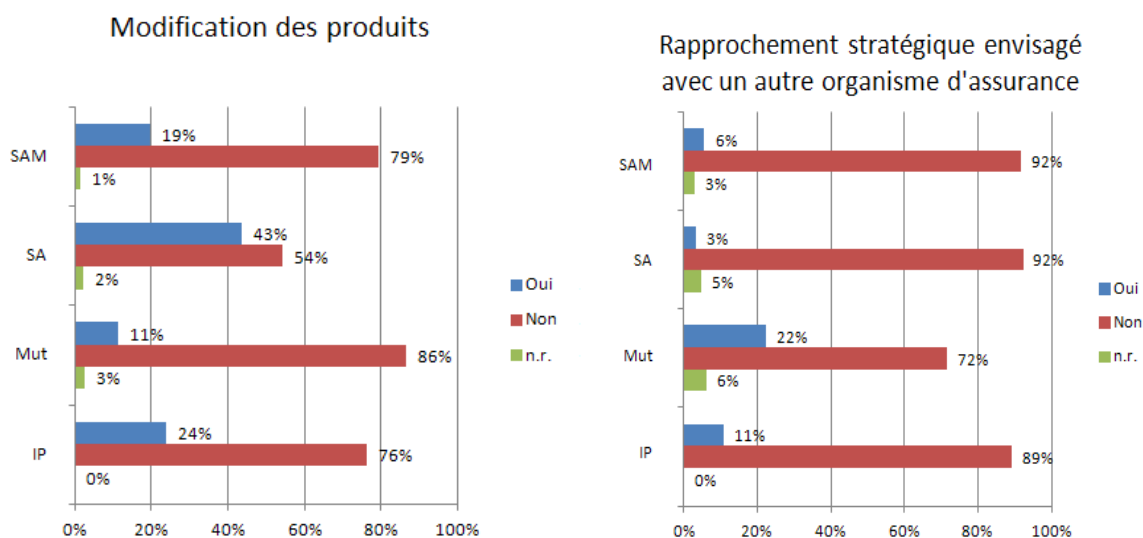


Figure 6 - Un impact différencié selon le type d'organisme

## 4 Le choix de la méthode de calcul des exigences de capital

Comme les années précédentes, une grande majorité d'organismes envisage de calculer ses exigences de capital en formule standard (89% des répondants). Seuls 6% des participants déclarent envisager l'utilisation d'un modèle interne (partiel ou complet). Ils représentent toutefois une part de marché importante. Enfin, 4% des répondants indiquent vouloir utiliser des paramètres propres (ou USP<sup>2</sup>) dès l'entrée en vigueur de Solvabilité II.

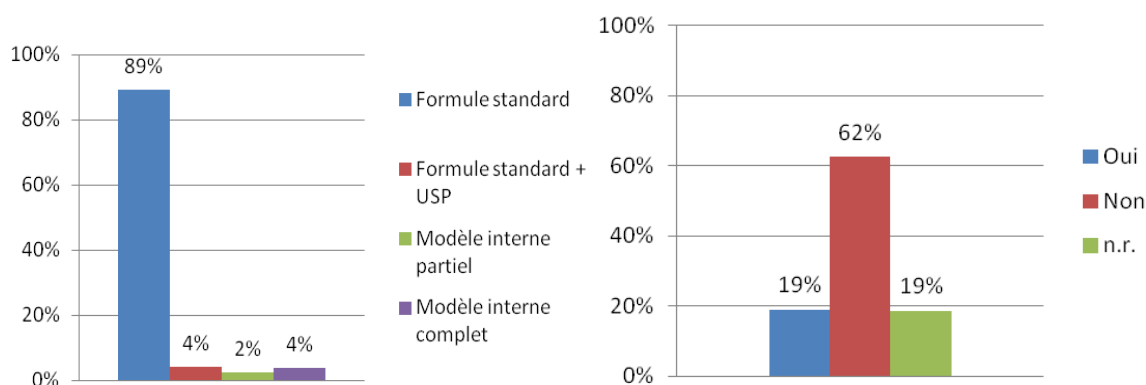


Figure 7 - Méthode envisagée pour le calcul du SCR

Figure 8 - Recours aux USP après l'entrée en vigueur de SII

Une part plus importante du marché – 19% des répondants – envisage toutefois de recourir à des USP dans un second temps. Une étude *ad hoc* a été menée auprès de ces organismes pour connaître le niveau d'avancement de leurs travaux sur le sujet. Dans la grande majorité des cas, les travaux sont embryonnaires, seul quelques organismes déclarant avoir commencé à implémenter leurs travaux.

<sup>2</sup> Undertaking Specific Parameters

## 5 La préparation au pilier 1

Parmi les trois piliers, celui concernant les aspects quantitatifs est le plus avancé. Beaucoup d'organismes avaient en effet démarré leurs projets par cet aspect. En 2013, 68% du marché indique donc avoir achevé plus des trois quarts de leurs travaux sur le pilier 1.

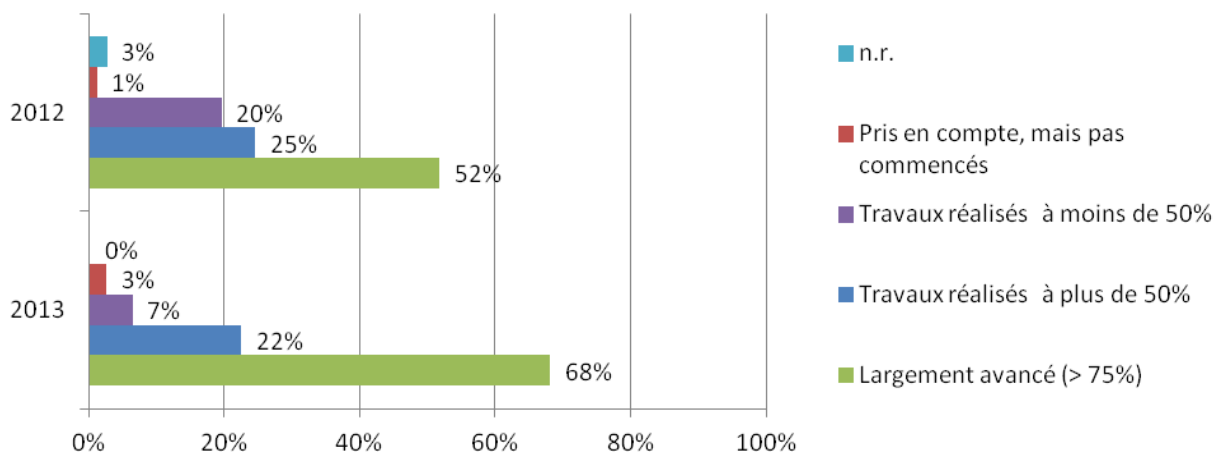


Figure 9 - Avancement des travaux sur le pilier 1

Toutefois, les résultats de l'exercice de préparation au reporting mené en 2013 permettent de nuancer l'optimisme de ces réponses. Certains organismes, y compris des acteurs importants du marché, continuaient en septembre 2013 à utiliser des spécifications techniques qui n'étaient plus à jour. Des erreurs de calculs relevées lors de l'analyse des états envoyés permettent par ailleurs de dire que les travaux d'appropriation du pilier 1 doivent encore se poursuivre. Enfin, les organismes devront intégrer les évolutions liées à Omnibus 2 dans leurs systèmes de calcul.

Les travaux sur le pilier 1 devront donc se poursuivre en 2014.

## 6 La préparation au pilier 2

Plusieurs enseignements peuvent être tirés au sujet de la préparation au second pilier. Un bon niveau de préparation est déclaré sur les aspects organisationnels, néanmoins, une préparation moindre à l'ORSA<sup>3</sup> est constatée, même si une progression est réalisée par rapport à 2012.

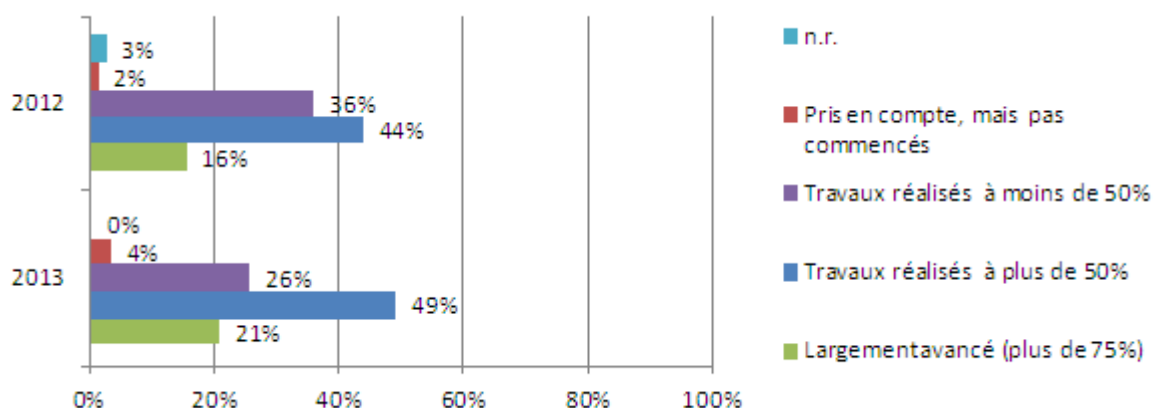


Figure 5 - Avancement des travaux sur le pilier 2

<sup>3</sup> Évaluation propre des risques de la solvabilité ou *Own Solvency and Risk Assessment* (ORSA)

## 6.1 Préparation à la mise en place des 4 fonctions clés

La préparation à la mise en place des 4 fonctions clés est uniforme : une **augmentation constante** est constatée depuis 2011.

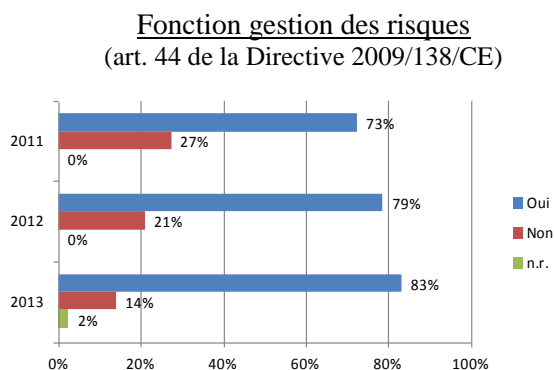


Figure 6 – Mise en place de la fonction gestion des risques

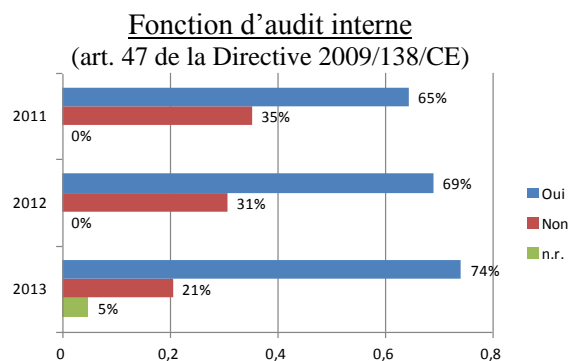


Figure 8 - Mise en place de la fonction audit interne

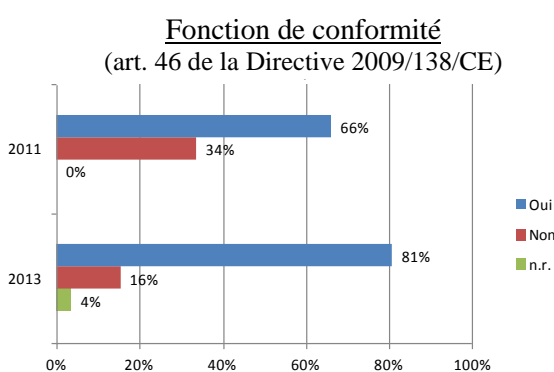


Figure 7 - Mise en place de la fonction conformité

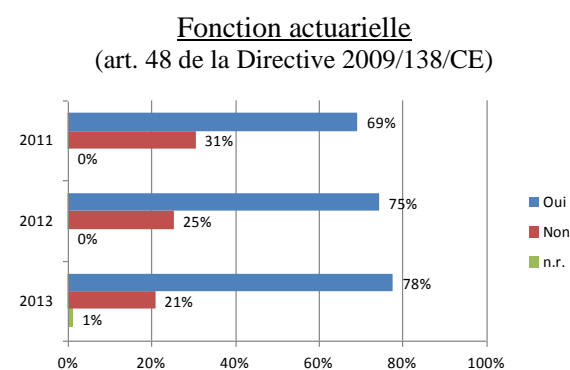


Figure 9 - Mise en place de la fonction actuarielle

## 6.2 Progression des travaux liés au contrôle interne

De manière globale, la **préparation du contrôle interne depuis 2012 s'est accentuée**. Pour une large majorité des organismes (87% des établissements), les travaux sont réalisés à plus de 50%. Les organismes **largement préparés** (plus de 75% des travaux réalisés) au contrôle interne représentent désormais **plus de la moitié des organismes** (51% des établissements).

Les établissements les plus largement préparés au contrôle interne se retrouvent principalement parmi les sociétés anonymes (60% ayant une préparation largement avancée) et les institutions de prévoyance (78% ayant une préparation largement avancée). En revanche, **les mutuelles du Code de la Mutualité, et dans une moindre mesure les sociétés d'assurance mutuelles, se déclarent moins préparées** que l'ensemble des répondants.

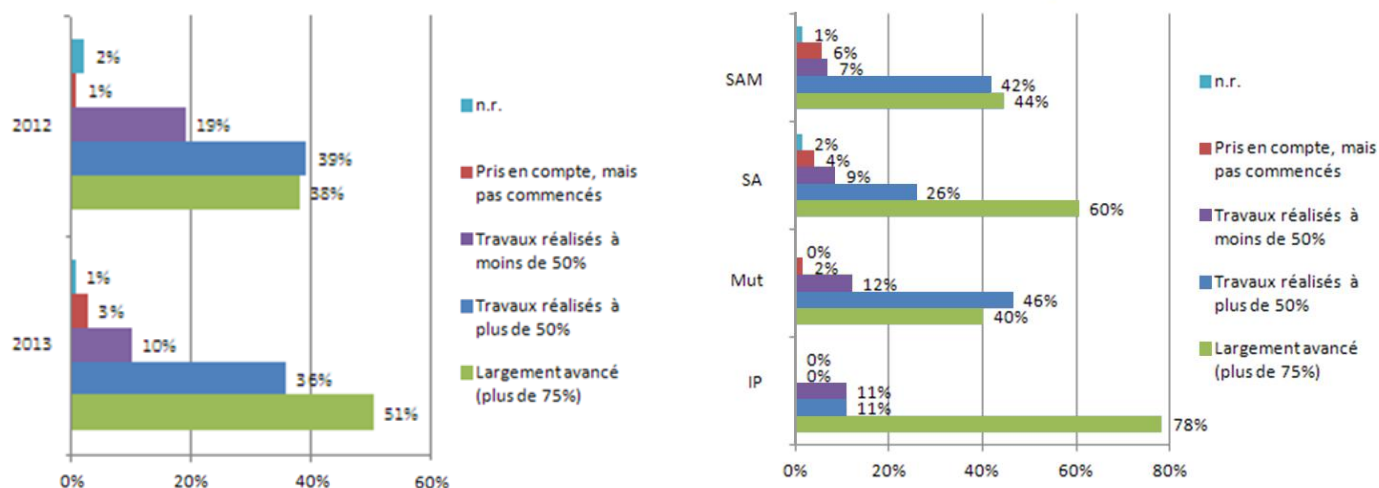


Figure 10 - Préparation au contrôle interne : évolution (g.) et décomposition (d.)

### 6.3 Réflexion sur le principe de la « personne prudente »

*Principe de la « personne prudente » (art. 132 de la Directive 2009/138/CE) : « Les entreprises d'assurance n'investissent que dans des actifs et instruments présentant des risques qu'elles peuvent identifier, mesurer, suivre, gérer, contrôler et déclarer de manière adéquate ainsi que prendre en compte de manière appropriée dans l'évaluation de leur besoin global de solvabilité. »*

La réflexion sur le principe de la « personne prudente » **s'accroît par rapport à 2012<sup>4</sup>**. Une **forte préparation est constatée pour les sociétés d'assurance mutuelles** tandis que la réflexion sur le principe de la « personne prudente » **est moindre pour les mutuelles** du Code de la Mutualité.

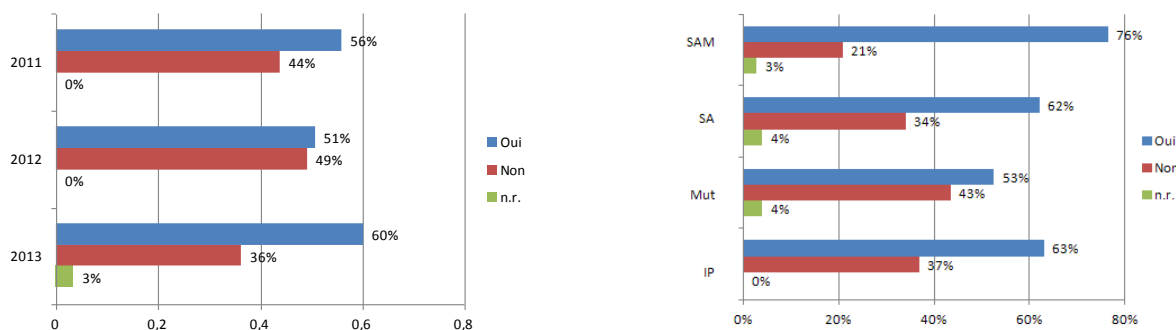


Figure 11 - Réflexion sur le principe de la "personne prudente" : évolution (g.) et décomposition (d.)

### 6.4 L'ORSA : un chantier moins avancé...

La préparation globale à l'ORSA est restée **relativement stable depuis 2012** et la part des organismes déclarant **leurs travaux réalisés à plus de 50% est restée faible** (29% des organismes). Par ailleurs, **un tiers des mutuelles du Code de la Mutualité n'a pas commencé à aborder ce sujet** tandis que plus de la moitié des institutions de prévoyance déclare avoir réalisés leurs travaux à plus de 50%.

<sup>4</sup> La diminution de 2011 à 2012 provient de la présence de deux types de réponses en 2011 : *oui, partiellement* et *oui, intégralement*.



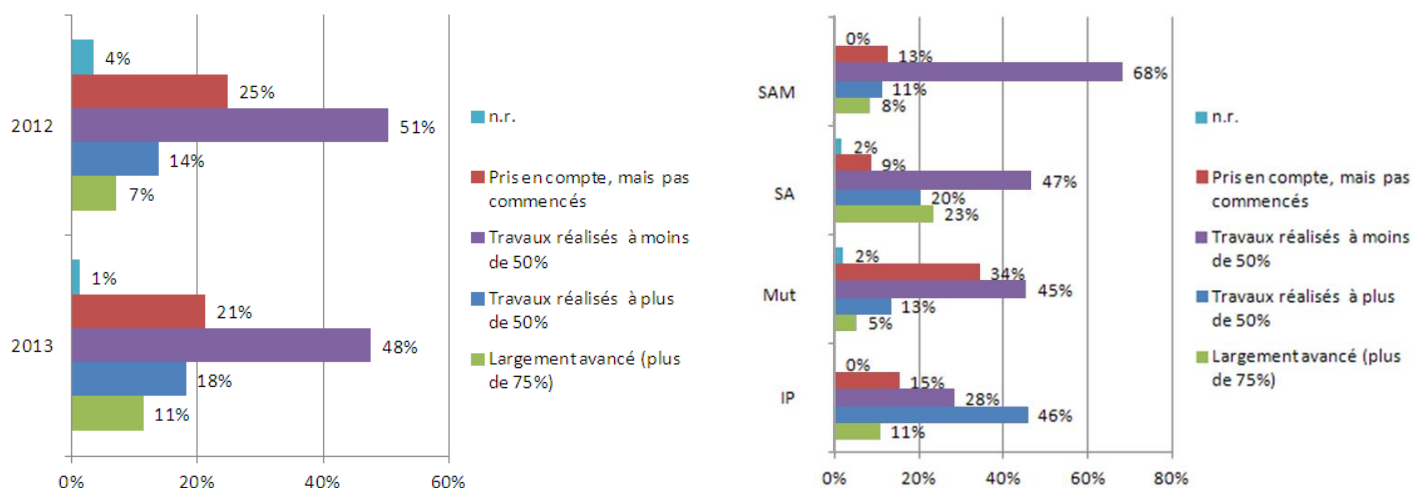


Figure 12 : Évolution (g.) et décomposition (d.) de la préparation à l'ORSA

## 6.5 ... mais les outils de gestion prospective des risques sont souvent déjà en place

Si les travaux sur l'ORSA semblent peu avancés, **beaucoup d'organismes ont déjà une vision prospective détaillée de leurs risques**. Ceci permettra au marché français de construire sur les politiques actuelles pour mettre en œuvre l'ORSA.

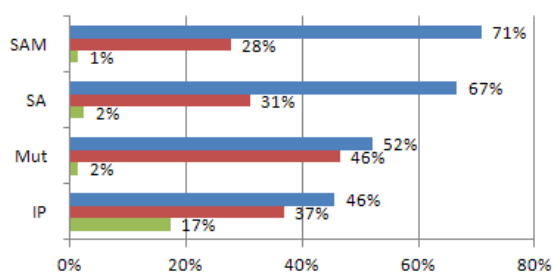


Figure 13 : Formalisation de la politique de risque

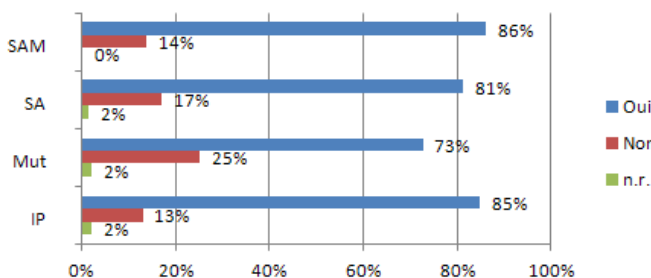


Figure 15 : Analyse de l'évolution du contexte économique et de marché

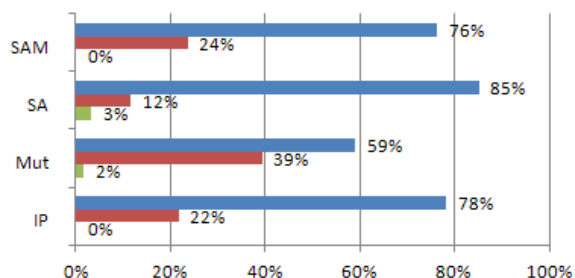


Figure 14 : Formalisation de la stratégie de moyen et long terme

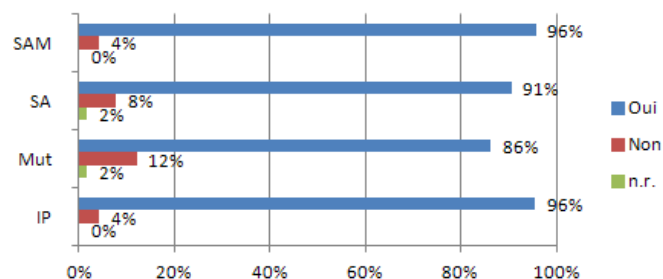


Figure 16 : Cartographie des risques

## 7 Le Reporting et la qualité des données

### 7.1 Le reporting : un chantier désormais lancé

La préparation au *reporting* a véritablement démarré en 2013 du fait de la publication par l'EIOPA d'une version stabilisée des états en juillet 2012 mais également par la remise à l'ACPR d'une sélection d'états prudentiels en septembre 2013. Malgré cela, le pilier 3 reste toutefois le parent faible de la préparation à Solvabilité II.

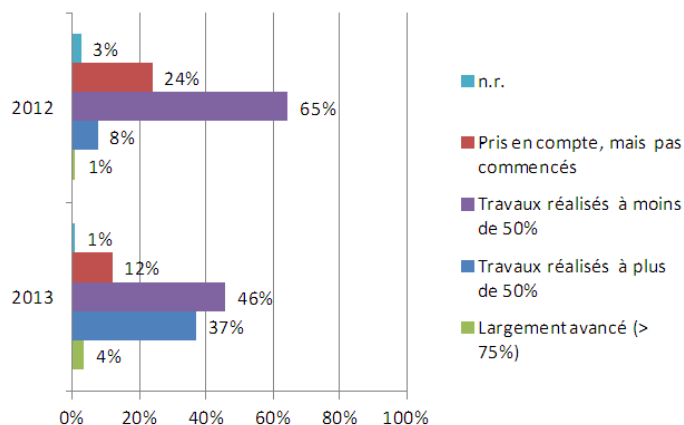


Figure 17 : Préparation au pilier 3

### 7.2 Une appropriation du reporting réglementaire en interne

Une large majorité d'organismes souhaite utiliser le *reporting* réglementaire afin d'enrichir leur *reporting* interne, dans un but d'amélioration de la qualité des données et de meilleur pilotage interne.

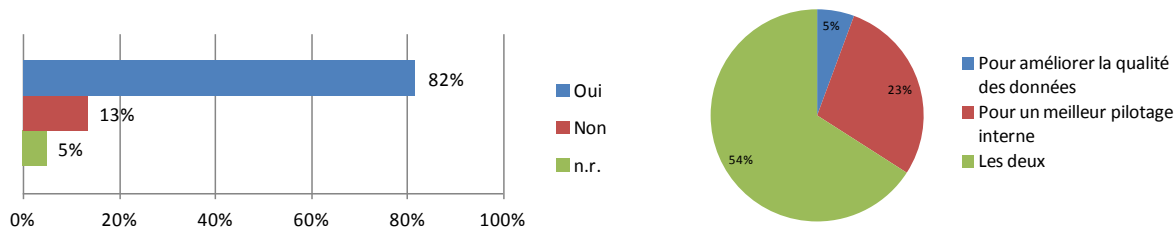


Figure 18 : Utilisation du *reporting* réglementaire pour enrichir le *reporting* interne (g.) et dans quel but (d.)

### 7.3 Un point d'attention : la qualité des données

La formalisation des politiques de qualité des données a légèrement progressé mais doit encore s'améliorer. Cela constitue un enjeu particulièrement important pour les organismes qui demanderont l'autorisation d'utiliser un modèle interne ou des USP.

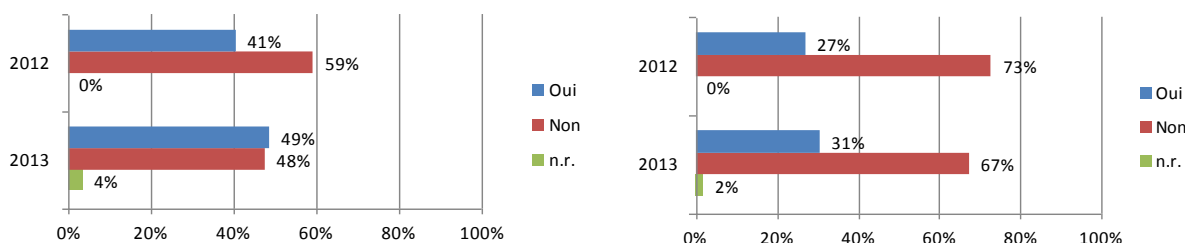


Figure 19 - Gouvernance des données (g.) et politique formalisée de qualité des données (d.)

## 8 Conclusion

La première conclusion de cette enquête est que **la préparation du marché progresse et devient de plus en plus homogène**, que ce soit entre les types d'organisme ou entre les piliers.

Toutefois, ce constat positif ne doit pas masquer le fait que les efforts doivent être poursuivis sur de nombreux aspects :

**Sur le pilier 1**, les bons résultats déclarés de l'enquête peuvent être nuancés par les constats dressés lors de l'analyse des états prudentiels remis par ailleurs, ainsi que par la nécessité d'adapter les outils à Omnibus 2.

**Sur le pilier 2**, la préparation à la dimension de gestion des risques de Solvabilité II, que ce soit via l'ORSA ou le principe de la personne prudente, reste en retrait. Les obligations de gouvernance, si elles sont bien anticipées, sont toutefois longues à mettre en œuvre et peuvent poser des difficultés lors de leur déclinaison opérationnelle, qu'il faudrait donc suivre de près.

**Sur le pilier 3**, les travaux ont véritablement démarrés en 2013 pour beaucoup d'organismes. C'est un constat positif, qui ne doit cependant pas masquer le fait que les travaux liés au *reporting* sont longs à mettre en œuvre. En effet, la mise en œuvre de Solvabilité II implique souvent une évolution des systèmes d'information pour disposer de données, notamment de gestion, plus riches que dans la réglementation actuelle. On constate par ailleurs que la préparation aux exigences en matière de qualité de ces données reste insuffisamment avancée.

Table des figures

Figure 1 - Organismes se déclarant prêt à plus de 50%	2
Figure 2 - Niveau de préparation par pilier	3
Figure 3 - Part des organismes se déclarant prêts à chacun des piliers à plus de 50% (par forme juridique)	4
Figure 4 - Impact de Solvabilité II sur les organismes	4
Figure 5 - Avancement des travaux sur le pilier 2	6
Figure 6 – Mise en place de la fonction gestion des risques	7
Figure 7 - Mise en place de la fonction conformité	7
Figure 8 - Mise en place de la fonction audit interne	7
Figure 9 - Mise en place de la fonction actuarielle	7
Figure 10 - Préparation au contrôle interne : évolution (g.) et décomposition (d.)	8
Figure 11 - Réflexion sur le principe de la "personne prudente" : évolution (g.) et décomposition (d.)	8
Figure 12 : Évolution (g.) et décomposition (d.) de la préparation à l'ORSA	9
Figure 13 : Formalisation de la politique de risque	9
Figure 14 : Formalisation de la stratégie de moyen et long terme	9
Figure 15 : Analyse de l'évolution du contexte économique et de marché	9
Figure 16 : Cartographie des risques	9
Figure 17 : Préparation au pilier 3	10
Figure 18 : Utilisation du <i>reporting</i> réglementaire pour enrichir le <i>reporting</i> interne (g.) et dans quel but (d.)	10
Figure 19 - Gouvernance des données (g.) et politique formalisée de qualité des données (d.)	10



61, rue Taitbout  
75009 Paris  
Téléphone : 01 49 95 40 00  
Télécopie : 01 49 95 40 48  
Site internet : [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)